



REGLEMENT

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Course à pied ouverte à toutes les personnes, hommes ou femmes. Il est de la responsabilité de chaque participant de s'entraîner suffisamment pour participer à l'épreuve, et être en bonne santé.
- Les jeunes mineurs peuvent participer à la course sous la responsabilité de leurs parents.
- Un parcours enfant est proposé dans le village du Levron.
- En s'inscrivant à la course, les participants attestent avoir pris intégralement connaissance du présent règlement.

2. ENVIRONNEMENT

- Les organisateurs attachent une grande importance à l'environnement. Il est impératif de respecter la nature et de suivre les chemins balisés. Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature. Tout concurrent coupable d'une telle infraction sera immédiatement disqualifié.

3. CATÉGORIES

- | | |
|------------------|--------------------------|
| • Espoirs Femmes | 19 ans et moins |
| • Elites Femmes | de 20 à 39 ans |
| • Femmes I | de 40 à 59 ans |
| • Femmes II | dès 60 ans |
| • Espoirs Hommes | 19 ans et moins |
| • Elites Hommes | de 20 à 39 ans |
| • Hommes I | de 40 à 59 ans |
| • Hommes II | dès 60 ans |
| | |
| • Enfants 1 | 6 ans et moins – 1 tour |
| • Enfants 2 | de 7 à 9 ans – 2 tours |
| • Enfants 3 | de 10 à 12 ans – 3 tours |

4. INSCRIPTION

- L'inscription se fait en ligne sur le site de VS-Timing jusqu'à la veille de la course à 20h.
- La finance d'inscription est de CHF 30.- coureur.
- Il est possible de s'inscrire sur place moyennant un supplément de CHF 5.-.
- L'inscription est définitive et non remboursable.
- Un prix souvenir sont compris dans le prix de l'inscription.

5. DOSSARDS

- La remise des dossards à lieu sur la place devant le bistrot du Levron, le jour même de la course.
- Le retrait des dossards est possible jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.
- Le dossard doit être porté visiblement tout au long de la course.

6. SACS COUREURS

- Dépôt de sac possible dans les vestiaires prévus au centre du village lors de la remise des dossards.

7. RAVITAILLEMENT ET POSTE DE CONTRÔLE

- Un ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée.

8. SÉCURITÉ

- Les bâtons sont autorisés.
- En cas d'abandon, le concurrent doit impérativement aviser le bénévole le plus proche. Il doit lui remettre son dossard et regagner l'arrivée par ses propres moyens.
- Un poste de sécurité est implanté au même endroit que le poste de ravitaillement. Le personnel sanitaire est habilité à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours pour des raisons de sécurité sur certains tronçons.

9. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

- Pour chaque catégorie un classement final sera établi selon les catégories de l'article 4.
- Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une récompense.
- La présence des coureurs sur le podium est obligatoire afin de recevoir le prix. Aucun prix ne sera envoyé.

10. ACCIDENT ET ASSURANCE

- Tous les coureurs doivent être assurés personnellement contre les accidents. En cas d'accident, les organisateurs déclinent, envers les concurrents et les tiers, toutes responsabilités directes ou indirectes.

11. PROTECTION DES DONNÉES

- En vous inscrivant, vous acceptez que votre nom et prénom figurent sur les feuilles de résultats ainsi que la possibilité d'être photographié et que ces photos pourraient être diffusées sur le site de la course. Aucune de vos données personnelles ne seront transmises à des tiers.

Levron, avril 2026

La Montée de la Bec
Ski Club Pierre à Voir